

Pionniers de la mise en réseau



Michael Fritschi
Rédacteur en chef

— Tout le monde ne parle que de mise en réseau, le canton de Genève joue les pionniers. Le concept de Cité des métiers, mis en pratique par l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue, séduit par son caractère ouvert, logique et synergique. Ouvert, car plusieurs services de conseil se sont réunis dans un grand espace. Logique, car la Cité des métiers met en évidence les droits du visiteur envers l'Etat et les offres en matière de formation, de développement professionnel et de travail. Synergique, enfin, car elle permet d'éviter les répétitions dans la recherche de soutien et les prestations de conseil. Les Cités des métiers ont leur origine dans le monde francophone. Il sera intéressant de voir si la Suisse alémanique lui emboîtera le pas et donnera naissance à l'une ou l'autre «Cité» ces prochaines années.

Après quelque dix ans, Daniel Fleischmann quitte la rédaction de PANORAMA. Fin connaisseur du paysage éducatif helvétique, il a été responsable des rubriques «Formation» et «Orientation». Il se consacrera désormais tout entier à son autre travail, l'édition de la revue Folio. Nous le remercions vivement de son engagement et lui souhaitons le meilleur pour la suite de sa carrière.

Peter Knutti, responsable du domaine médias formation professionnelle au CSFO, a repris la tête de la rubrique «Formation» au début de l'année 2010. Stefan Krucker, responsable de l'orientation professionnelle et de carrière au BIZ Berne-Mittelland, est le successeur de Daniel Fleischmann à la tête de la rédaction spécialisée «Orientation». Coralia Gentile, rédactrice spécialisée aux éditions du CSFO, et Philippe Frossard, ancien coordinateur ORP du canton du Valais, viennent renforcer la rédaction francophone de PANORAMA, respectivement dans les domaines «Orientation» et «Marché du Travail». Bienvenue et bons débuts! —

Pour approfondir le thème de l'un ou l'autre article, vous pouvez consulter la liste de liens et de références bibliographiques disponible sur www.panorama.ch.

Les photos introduisant chaque rubrique ont été prises à Migros Rüslikon Parkside, un point de vente de la Société coopérative Migros Zurich.

Cité des métiers Genève

Un lieu ouvert et vivant pour trouver sa voie

La recherche d'informations et de conseils peut s'avérer compliquée dans maintes structures administratives. Le canton de Genève a réuni toutes ces informations en un lieu ouvert à tous: la Cité des métiers et de la formation.

Par Grégoire Evéquoz, directeur général de l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue du canton de Genève.

— La première et unique Cité des métiers de Suisse s'est ouverte le 1er septembre 2008 à Genève. Plusieurs raisons ont motivé sa mise en place. En premier lieu, une volonté de renforcer, dans le canton, les politiques d'information et d'orientation en leur donnant une plus grande visibilité, en leur faisant une meilleure promotion et en facilitant davantage encore leur accès.

Ensuite, l'évolution de la population qui fréquentait jusqu'ici les différents services de l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC): les demandes de ce public de plus

en plus âgé, en situation de reconversion et de transition professionnelles ou de recherche d'un emploi, s'éloignaient des thématiques traditionnelles du choix professionnel ou d'une filière de formation. Troisièmement, l'urgence de revoir l'organisation des prestations publiques non plus sur la base des structures administratives existantes mais en fonction des besoins des usagers. Enfin, la nécessité de développer les nouvelles technologies de l'information.

Le concept de Cité des métiers, élaboré dans le cadre de la Cité des sciences de La Villette à Paris (voir p. 10) et fina-

lisé dans la Charte des Cités des métiers, a très vite convaincu l'OFPC. Sa modernité et son originalité permettaient de répondre à ces différentes préoccupations.

Une Cité des métiers, dans ses missions, a ainsi pour but d'aider par tous les moyens existants la réalisation d'objectifs professionnels. Elle intervient sur tous les champs de la vie professionnelle et s'adresse à tous les publics, quels que soient leur âge, leur niveau d'étude ou de qualification. Les prestations sont offertes par différents services publics, mais sur un lieu unique, sans cloisonnement, sous la forme d'une plate-forme interservice et multipartenaire. Tout est conçu pour faciliter l'accès du public et l'information, qui est articulée à la fois autour de conseils personnalisés et d'une autodocumentation particulièrement riche. Tous ces éléments se retrouvent dans l'organisation et le fonctionnement de la Cité des métiers et de la formation de Genève.

Cinq espaces au service du public

Sur un lieu unique, ouvert, de plus de 300 m², la Cité de Genève comprend un accueil central et cinq espaces: «S'informer sur les études et les formations, et sur l'apprentissage»; «S'orienter et construire un projet»; «Trouver sa formation continue»; «Financer sa formation», «Trouver un emploi».

Chaque espace a son champ d'expertise. L'espace «S'informer sur les études et les formations» est animé par des informateurs socioprofessionnels très bons connaisseurs du système genevois et suisse de la formation. La partie de cet espace dédiée à l'apprentissage est assurée par des con-



seillers en formation professionnelle, connaissant bien les ordonnances de formation, les conditions d'autorisation de former ou encore les entreprises formatrices du canton. Pour l'espace «Construire son projet», ce sont des psychologues conseillers d'orientation qui, dans le cadre d'un premier entretien, pourront déjà procéder à une analyse de la demande et une clarification de la situation de la personne. L'espace «Financer sa formation» est géré par des spécialistes des bourses et prêts d'étude qui, sans aller jusqu'au traitement d'un dossier, vont pouvoir déjà renseigner les personnes sur les conditions d'octroi et les documents à fournir. L'espace «Trouver son emploi» est géré par des conseillers en emploi, qui peuvent informer aussi bien sur le marché du travail que sur les prestations liées au chômage. L'espace «Trouver sa formation continue» s'adresse à toutes celles et à tous ceux qui souhaitent entreprendre une formation continue ou obtenir une qualification professionnelle, notamment par validation des acquis.

Ces cinq espaces sont accessibles tous les jours de 10h à 17h sans rendez-vous. Les prestations sont gratuites. Des zones d'autodocumentation sont également mises à disposition du public qui bénéficie d'une vingtaine d'ordinateurs et peut consulter le site web de la Cité (www.citedesmetiers.ch) et lire le Cybermag directement sur place.

Une multitude d'événements

La Cité des métiers, ce sont aussi des événements, chaque jour de la semaine. Depuis septembre 2009 ont par exemple lieu, au minimum une fois par semaine, des «Zooms métiers» présentant des métiers et professions, démonstrations et expositions à l'appui. Toutes les semaines, des ateliers sont offerts autour de thématiques liées à la préparation d'un curriculum vitae et de la lettre de motivation, à la recherche d'un emploi, au bilan de compétences et à la validation des acquis ou encore à la création d'entreprise.

L'organisation administrative

La description qui précède correspond à ce que le public fréquentant la Cité perçoit. Naturellement, une telle structure implique un cadre organisationnel. Chaque espace correspond à un champ de compétences et d'expertise, mais recoupe également un service en tant que tel. Ce service assure les permanences, veille à la qualité des prestations offertes et organise les événements le concernant.

Les prestations de la Cité des métiers et de la formation sont données par cinq services de l'OPFC: le Service de l'information scolaire et professionnelle, le Service de la formation professionnelle, le Service de l'orientation scolaire et professionnelle, le Service de la formation continue et le Service des allocations d'études et d'apprentissage. L'Office cantonal de l'emploi assure les prestations de l'espace «Trouver un emploi».

La Cité des métiers est placée sous la férule de deux départements.

Au total, ce sont près de 120 professionnels qui interviennent à la Cité, assurant des permanences, répondant aux questions du public, animant des manifestations. Rattachés à leur service respectif, ils sont coordonnés par la responsable de la Cité, seule personne engagée spécialement pour la Cité et travaillant à plein temps. Chaque directeur de service assure la responsabilité de son espace et des ressources indispensables à son fonctionnement. Administrativement rattachée à l'OPFC, la Cité des métiers et de la formation est placée sous la férule de deux départements, celui de l'Emploi et de la solidarité pour l'Office cantonal de l'emploi et celui de l'Instruction publique de la culture et des sports pour l'OPFC. Un comité de pilotage assure la coordination stratégique.

Le modèle organisationnel et fonctionnel de la Cité des métiers et de la forma-

tion est tout à fait nouveau et original. Il ne ressemble en rien à ce qui se faisait précédemment dans le cadre de l'information ou de l'orientation scolaires et professionnelles. Il oblige les différents services à définir beaucoup mieux leurs prestations. Le fait que cinq services appartiennent à la même entité administrative (l'OPFC) facilite bien sûr les choses, mais on ne doit pas oublier que la culture du cloisonnement est encore bien ancrée dans les esprits et qu'elle ne se dissipera que progressivement. Autre constat, la mise en commun de manière plus systématique des ressources des différents services conduit de fait à une meilleure utilisation de ces dernières, à une amélioration de la qualité des prestations offertes et à une augmentation de leur nombre, sans que pour autant des moyens financiers supplémentaires aient été octroyés.

Bilan après dix-huit mois

De son côté, le public a très vite plébiscité la Cité des métiers et de la formation. Plus de 15000 personnes sont venues découvrir cette nouvelle structure durant sa première année de fonctionnement. Parmi celles-ci, 25% avaient un travail, 30% étaient sans emploi, 19% au chômage et 26% en formation. Plus de la moitié avaient 25 ans et plus. Toujours durant cette première année, ce sont plus de 1000 personnes qui ont participé aux événements de la Cité. Interrogé sur la qualité des prestations, le public a applaudi ce nouveau modèle, que ce soit par rapport à la qualité de l'accueil, à l'accessibilité des prestations, à l'obtention de renseignements, ou encore au faible temps d'attente pour obtenir des réponses.

Tous ces éléments sont un encouragement à poursuivre dans cette nouvelle voie. Des améliorations sont déjà prévues, notamment dans le domaine de la signalisation et de la complémentarité des espaces, des outils d'autodocumentation, de la visibilité de la Cité, ou encore de la formation continue des intervenants. —

Conseil

Rapidité d'analyse et respect de l'anonymat

Le cadre ouvert de la Cité a un impact sur la manière dont les visiteurs utilisent les différents services mis à disposition, mais aussi sur le mode d'intervention des conseillers. Plongée au cœur de la Cité de Genève.

Par Pierre-Yves Puijpe

— La Cité des métiers et de la formation de Genève, comme toutes les autres Cités des métiers existantes, est d'abord un espace unique, ouvert au public sans rendez-vous. A Genève, un accueil permet d'aiguiller les visiteurs qui le désirent vers l'espace le mieux à même de répondre à leurs demandes; mais il n'y a aucun cheminement obligatoire. Chacun se promène librement parmi les espaces, profitant de la documentation proposée sur place. Des ordinateurs sont à disposition et donnent accès à un certain nombre de services: site de la Cité des métiers, recherche d'emploi, etc.

Liberté de mouvement

Quand il arrive à la Cité, le visiteur peut choisir parmi cinq espaces d'informations (voir p. 6) celui qui semble le mieux répondre à ses interrogations. Il s'y adresse

sans jamais avoir à donner son nom ou ses références.

Dans l'espace consacré au financement de la formation, le personnel donne des renseignements sur les différentes bourses disponibles, le Chèque de formation annuel, indique les voies possibles afin de trouver une aide financière pour entreprendre une formation ou un perfectionnement professionnel. Il peut même aider à compléter un formulaire de demande: toutefois, afin de respecter l'anonymat, il ne prendra pas le document, qui devra être déposé ou envoyé au service adéquat.

La règle de l'anonymat assure une plus grande liberté au «client», qui peut poser toutes les questions le préoccupant sans craindre que son dossier personnel garde une trace de ses interrogations. Un chômeur aura parfois de la réticence à dire au conseiller ORP qui le suit ses difficul-

tés à rédiger un CV ou une lettre de motivation; il n'aura pas cette retenue à la Cité où son anonymat est respecté.

Un programme régulier

La Cité des métiers et de la formation, c'est aussi un calendrier de manifestations très riche. Chaque semaine, diverses présentations, ateliers et animations sont organisés. Chaque manifestation est l'occasion de parler à nouveau de la Cité dans les médias, de rappeler au public qu'elle est ouverte et à disposition de tous.

Parmi ce riche programme, retenons en particulier le recrutement en direct. L'occasion est offerte à des jeunes, sans inscription ni présélection, de se présenter à des responsables d'entreprises formatrices. L'objectif n'est pas tant la signature d'un contrat que de rappeler aux jeunes candidats les exigences de la formation. Des conseillers sont présents et encadrent éventuellement les jeunes afin de préciser leur projet. Les responsables des entreprises, de leur côté, sont tenus de donner une réponse immédiatement. Par ailleurs, il leur est demandé de donner leur appréciation du dossier et de la présentation du jeune.

Autre manifestation, «Métier passion» amène des personnalités à témoigner: elles racontent leur parcours professionnel et expliquent comment leur passion est devenue leur métier.

Impact sur le mode de conseil

Le Service de l'orientation scolaire et professionnelle de Genève assure une permanence de 10h à 17h chaque jour à la Cité, au stand «S'orienter et construire



Chaque jour de 10h à 17h, les visiteurs peuvent rencontrer des conseillers sans rendez-vous.

un projet». Jean-Pierre Cattin, directeur, explique comment son service s'est organisé pour ce faire. Il s'agit d'un poste de travail que le Service a décidé de répartir entre les collaborateurs psychologues conseillers en orientation. Chacun d'eux a vu son cahier des charges complété par cette nouvelle tâche.

Le caractère ouvert de la Cité des métiers a un impact sur la façon de travailler des psychologues conseillers en orientation. Une réflexion sur les activités possibles à la Cité a été menée et a permis de clarifier les aspects de la consultation qui se prêtaient à ce cadre ouvert. Au premier abord, on pourrait en effet craindre qu'un cadre ouvert s'accommode mal avec les exigences de confidentialité qu'impose un conseil, qui plus est psychologique. Les personnes pourraient en effet se sentir limitées par des oreilles indiscretes susceptibles d'entendre leurs propos.

Pour Jean-Pierre Cattin, bien qu'il ne soit pas possible d'entrer dans les problématiques personnelles de la même manière à la Cité que dans un bureau, la question de la confidentialité est en quelque sorte un faux problème, car les personnes régulent elles-mêmes leurs propos en fonction du caractère ouvert de l'environnement. Pour lui, la possibilité de rencontrer sans rendez-vous un psychologue conseiller en orientation contrebalance nettement cette limite de l'entretien en milieu ouvert. Lorsque l'on sait qu'à certaines périodes de l'année il faut attendre près d'un mois pour obtenir une consultation d'orientation, cette possibilité de rencontre immédiate devient encore plus intéressante.

20 minutes

Les avantages de ce conseil, très bref (l'entretien dure une vingtaine de minutes), sont réels. En peu de temps, il est déjà possible de donner, outre des informations concrètes, quelques pistes pour esquisser des voies et surtout, en cas de nécessité, de fixer un rendez-vous dans le cadre du service, plus adéquat à la parole libre et à l'approfondissement des situations.

Du côté des utilisateurs

Dans la Cité des métiers, les visiteurs se promènent à leur guise. En ce début d'après-midi, tous les espaces sont occupés. Cette jeune fille s'est fait accompagner de sa grand-mère et se dirige vers l'espace «S'orienter et construire un projet». Trois ou quatre personnes occupent les ordinateurs à disposition; elles n'ont pas demandé de conseil mais profitent des instruments à disposition pour rechercher un emploi, finaliser leur CV ou imprimer leurs lettres de motivation.

C'est à un de ces postes que travaille Sabrina, qui témoigne de son utilisation de la Cité des métiers. Elle est d'abord venue pour obtenir des conseils auprès de l'espace «Trouver un emploi». Elle a ensuite participé à différents ateliers, en particulier un sur la manière de se présenter lors d'un entretien d'embauche. Venir à la Cité plusieurs fois par semaine lui permet de mieux structurer sa recherche et lui impose un rythme de travail. La Cité est presque devenue son bureau: elle y rédige ses lettres de motivation, travaille sur son CV ou consulte les offres d'emploi. Espace de vie, espace d'échanges, le fonctionnement de la Cité des métiers la séduit et elle l'apprécie beaucoup.

Les psychologues conseillers en orientation ont débattu pendant un certain temps de la nécessité d'assurer eux-mêmes cette permanence. Certains y voyaient avant tout un lieu pour une information brève et pour fixer un rendez-vous. Toutefois, la brièveté de l'entretien oblige le conseiller à mettre très vite le doigt sur les besoins et les éventuelles difficultés du consultant. Il doit en quelques minutes analyser la situation et identifier où en est la personne dans son processus d'orien-

tation. Même si elle a besoin d'un accompagnement plus soutenu que celui pouvant être prodigué à la Cité, la personne reçoit déjà des clés utiles pour avancer dans ce processus. La tâche du conseiller dépasse donc largement le simple renseignement.

Ce premier entretien peut évidemment se poursuivre par un entretien traditionnel dans le cadre du Service de l'orientation scolaire et professionnelle, que ce soit avec le même conseiller ou avec un autre. Mais même lorsque la personne est reçue par un autre conseiller et qu'elle doit donc raconter à nouveau ce qui l'amène, le passage par la Cité des métiers se révèle profitable, car le travail préparatoire qui y a été effectué permet d'entrer plus rapidement dans la problématique.

Enrichissement des compétences

La fréquentation de l'espace géré par l'orientation est très variable, selon les jours, les heures. Toutefois, 140 personnes s'y arrêtent en moyenne chaque mois.

Les compétences nécessaires pour répondre de manière adéquate aux demandes dans le cadre de la Cité sont importantes. Il faut, en effet, avoir une rapidité d'analyse qui permette de comprendre un peu l'intimité de la personne et de bien appréhender ses interrogations. Il faut aussi pouvoir aiguiller la personne vers les services adéquats et donc disposer d'une très bonne connaissance des institutions et du fonctionnement du système de formation. Pour Jean-Pierre Cattin, l'activité du psychologue conseiller en orientation au stand «S'orienter et construire un projet» est une activité complémentaire à la consultation qui enrichit les compétences du conseiller.

D'un point de vue motivationnel, il est aussi important que les conseillers puissent accompagner les personnes dans leur processus de projet au-delà, dans le cadre d'une consultation traditionnelle.

Comme le signalent tous les intervenants de la Cité des métiers, les activités parallèles dans la Cité et dans leur service respectif s'enrichissent l'une l'autre. —

Nouvelles formes de conseil

Décloisonner les informations

La complexité des transitions professionnelles rend l'orientation de plus en plus difficile et les besoins de conseil de plus en plus divers. Lieux uniques, ouvertes à tous, les Cités des métiers peuvent répondre au public en prenant en compte l'individu dans sa globalité.

Par Olivier Las Vergnas et Bernadette Thomas. Olivier Las Vergnas est directeur de la Cité des métiers de La Villette (Paris) et secrétaire général du réseau des Cités des métiers. Bernadette Thomas est chargée du label des Cités des métiers.

— Centrées sur les préoccupations des individus, les Cités des métiers mettent à disposition moins des informations et des conseils segmentés par statut (demandeurs d'emploi, actifs occupés, jeunes scolarisés) que des lieux spécifiquement dédiés à tel ou tel public, permettant ainsi des économies d'échelle et une approche de la personne dans sa globalité. Ce décloisonnement offre aussi trois avantages: la capacité de projection à long terme, au-delà des changements ou juxtapositions de statuts; la capacité de réponse aux personnes en transition; l'analyse comparative de diverses solutions tenant compte des aspirations personnelles et des contraintes économiques.

La mutualisation des moyens au sein des équipes multipartenariales améliore la lisibilité des dispositifs et la pertinence des réponses: elle limite les renvois vers une autre structure ou la méconnaissance des spécificités et des offres, ce qui permet un meilleur aiguillage. Elle accélère ainsi les transitions vers l'emploi et sécurise les parcours alors que beaucoup d'offres «tout public» se révèlent vite inadaptées pour répondre aux personnes dont le parcours ou le statut atypique ne sont pas le cœur de métier.

Grâce à la complémentarité de leurs équipes, à leur proximité avec les usagers et à la souplesse de leur organisation, les Cités des métiers disposent d'une grande réactivité et savent adapter l'offre de service locale en répondant «sur mesure» à des besoins spécifiques de soutien.

Nouveaux besoins

Face à la complexité des transitions professionnelles, les demandes des usagers ont évolué: les questions à moyen et long terme (comme le choix d'études, l'évolution de carrière, la réorientation, le projet de création, de qualification) ont progressivement pris le dessus sur les besoins à court terme (comme l'accès à des offres d'emploi, des fiches d'informations sur des filières ou des clips vidéo de présentation de certains métiers). La généralisation de l'Internet a créé de nouveaux besoins d'aide au décodage et à la mise en perspective d'informations disparates et fragmentées. L'apparition de multiples outils de sécurisation des parcours a accru les besoins d'échanges et de confrontation en groupes. Il fallait donc créer de nouvelles formes d'accompagnement pour que l'utilisateur puisse être en mesure de naviguer entre les différentes possibilités qui s'offrent



C'est au cœur de la Cité des sciences, à La Villette (Paris), que la première Cité des métiers a vu le jour.

à lui, d'organiser son parcours professionnel et d'exercer de manière autonome ses choix aux différentes étapes du parcours.

La compétence à acquérir pour «savoir s'orienter» ne peut se satisfaire désormais de la seule interaction entre conseil et ressources. Elle doit favoriser un processus d'apprentissage fondé sur l'alternance entre recherche autonome dans l'espace des ressources et démarche guidée dans l'espace de conseil avec des professionnels; elle nécessite aussi de rompre l'isolement pour mieux s'ancrer dans la dimension sociale par l'établissement d'une relation durable qui permette la co-construction du projet professionnel avec des pairs. Des temps de partage et de confrontation des expériences personnelles, de réflexion sur l'action permettent de se positionner dans un environnement professionnel et/ou social, de se projeter dans l'avenir. Ils font partie d'un processus d'apprentissage nécessaire pour renforcer l'efficacité des services utilisés traditionnellement.

Favoriser les échanges

Afin de permettre aux personnes de s'entraider dans leurs démarches ou leurs analyses et constructions de projet, des

«clubs» et autres formes de «cercles d'étude» commencent à être proposés dans certaines Cités des métiers. C'est le cas en particulier pour l'émergence de projet d'entreprise, le changement professionnel des plus de 45 ans, les parcours de validation des acquis ou encore l'insertion des jeunes diplômés.

Depuis début 2009, par ailleurs, les francophones ont accès au site Internet <http://enligne.citedesmetiers.org>. Celui-ci ne vise pas à remplacer les Cités des métiers physiques, mais au contraire à inciter et à aider l'internaute à s'y rendre, en lui faisant prendre conscience de l'intérêt d'une rencontre avec des conseillers ou d'échanges au sein d'un groupe pour avancer dans la résolution de son problème. De même, «CitéJob», un site mobile dédié aux smartphones, proposera prochainement un bouquet de services pour aider à s'orienter, à s'insérer ou à évoluer professionnellement.

Un réseau pour travailler ensemble

Depuis leur création, les Cités des métiers ont dû continuellement adapter leur offre de service pour rester en phase avec les nouveaux besoins des publics et les évolutions de leur environnement. Les nouvelles formes d'information et de conseil qu'elles proposent favorisent toujours plus l'autonomie de l'utilisateur, non seulement en mettant à sa disposition de nouveaux outils d'aide à la construction de son parcours professionnel, mais surtout en lui proposant de s'intégrer dans une organisation apprenante et de s'investir dans une démarche de co-construction et d'autoformation collective.

Pour cela, elles se sont appuyées sur leurs atouts: la participation de tous les membres de leurs équipes à la production de l'offre de services et leur mode de gouvernance dont la pertinence pour faire travailler ensemble et converger un grand nombre d'organismes et de réseaux aux compétences complémentaires n'est plus à démontrer.

Aujourd'hui, la force des Cités des métiers vient certainement de leur concept originel, mais aussi beaucoup des échanges au sein du réseau international des vingt-six Cités des métiers, lors des rassemblements annuels comme les universités d'hiver et dans les groupes de travail organisés grâce à des financements européens comme le Fonds social européen, qui permet la mutualisation transnationale des outils et des compétences.

Sans doute vient-elle aussi du fait que les Cités des métiers sont toutes semblables et toutes différentes. Toutes semblables parce que le concept fondé sur la centralité et l'autonomie de l'utilisateur s'adapte partout; et toutes différentes parce que les spécificités locales les placent au centre de priorités différentes: économie sociale à Rome, pépinière d'entreprises à Barcelone, culture scientifique à Paris et dans les Côtes d'Armor, etc. Et de la toute jeune Cité des métiers de Genève viendront d'autres apports encore, compte tenu en particulier de la dynamique éminemment internationale de la ville. —

Aux origines

Un «musée» de la formation

La première Cité visait à mieux répondre aux besoins du public grâce à de nouveaux outils.

Par Olivier Las Vergnas et Bernadette Thomas

— Née en 1993 au sein de la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette (Paris), la première Cité des métiers visait un double objectif: d'une part, répondre au mieux aux besoins des publics de trouver informations et conseils dans les domaines de l'orientation, de la formation, de l'emploi et de la reconversion professionnelle; d'autre part, élargir le spectre des outils proposés par la Cité des sciences afin de «rendre accessibles à tous les évolutions des sciences, des techniques et des savoir-faire industriels».

Partant du constat que l'évolution des sciences, des techniques et des industries modifie l'ensemble des métiers et dépasse le champ restreint de ceux perçus comme «scientifiques», l'idée a été d'étendre l'offre du «musée» non seulement au loisir culturel, mais aussi à la résolution de problèmes concrets liés à l'impact des changements technologiques sur l'ensemble des métiers, les filières et l'emploi.

Cette volonté de coupler un musée avec le monde de la formation professionnelle n'est pas sans rappeler l'instauration par l'abbé Grégoire, à Paris en 1793, d'un Conservatoire des arts et métiers, pour faire le lien entre un centre «[visant à] améliorer l'industrie de la nation, cultiver des méthodes de génie industriel [et...] où se réuniront tous les outils et machines nouvellement inventés ou perfectionnés» et l'évolution des artisans et des métiers, car «l'artisan qui n'a vu que son atelier ne soupçonne pas la possibilité d'un mieux».

En s'appuyant sur l'expérience conduite à La Villette, s'est progressivement développé un réseau de centres d'information et de conseil à l'insertion, la formation et l'orientation tout au long de la vie. Intitulés «Cité des métiers», ces centres sont tous fondés sur un large partenariat incluant les principaux acteurs de l'insertion et de l'évolution professionnelles. Le réseau compte à ce jour vingt-six Cités des métiers labellisées, la majorité d'entre elles se trouvant en Europe, dont quinze en France et une à Genève. Chaque Cité des métiers traite de tous les aspects de la vie professionnelle et de toutes les questions, quel que soit le secteur d'activité concerné.

Concrètement, la Cité des métiers de La Villette offre cinq pôles de conseil. Elle réunit une équipe d'une soixantaine de conseillers venant de douze organisations partenaires, ce qui représente au total l'équivalent de trente personnes à temps plein. En 2009, elle a reçu 170 000 visites, dispensé 23 000 entretiens personnalisés de conseil et produit plus de 200 événements. —